AMICALE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

GUIDE PRATIQUE : les modes de paiement de l'Amicale

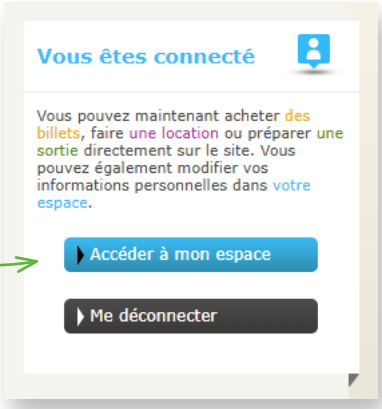
Paiement par carte bancaire ou par chèque.

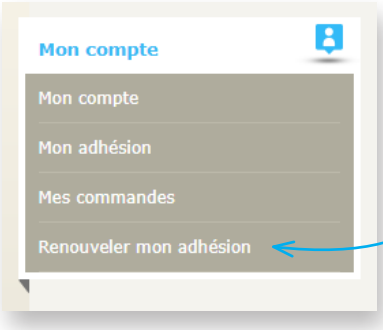
AMICALE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Tutoriel Adhésion

1 | Accédez à votre espace personnel

Connectez-vous à votre espace sur le site de l'Amicale.





Dans le menu « Mon compte », cliquez sur « Renouveler mon adhésion ».

AMICALE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

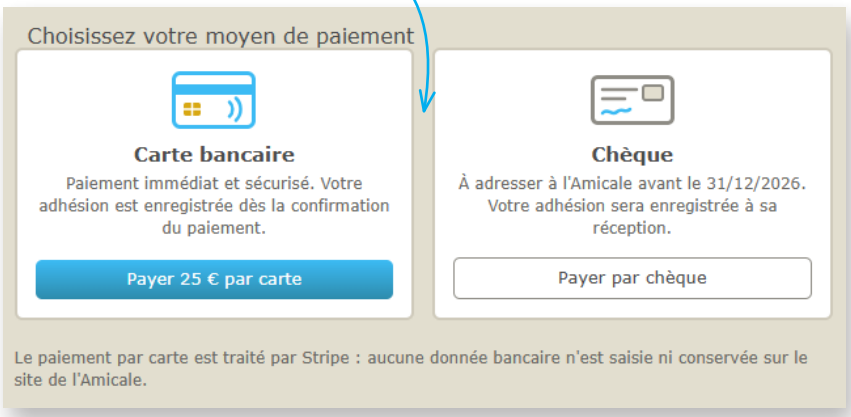
Tutoriel Adhésion

2 | Vérifiez vos coordonnées

Assurez-vous que vos coordonnées (téléphone, adresse e-mail et adresse postale) sont à jour.

3 | Choisissez votre moyen de paiement

Sélectionnez « Carte bancaire » ou « Chèque » dans l'encart prévu à cet effet.



AMICALE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Tutoriel Adhésion

// Deux parcours distincts

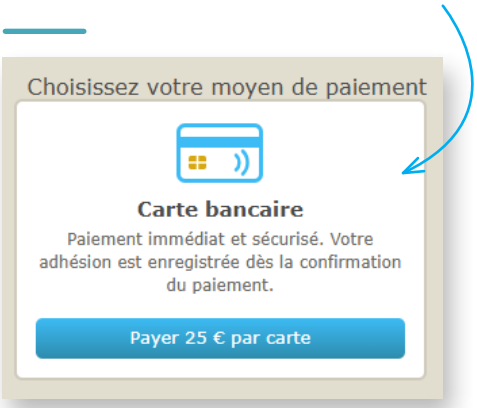
Option A | Paiement par chèque

Attention : ce choix est définitif. Une fois votre demande de renouvellement confirmée avec le paiement par chèque, vous ne pourrez plus revenir en arrière pour régler par carte bancaire depuis le site.

Il convient d'envoyer votre bulletin d'adhésion dument complété à l'adresse de l'Amicale, accompagné d'un chèque à votre nom de 25€. La validation de votre adhésion sera effective une fois votre dossier réceptionné et traité par nos services.
Le chèque sera encaissé au cours du premier trimestre 2027.

Option B | Par carte bancaire

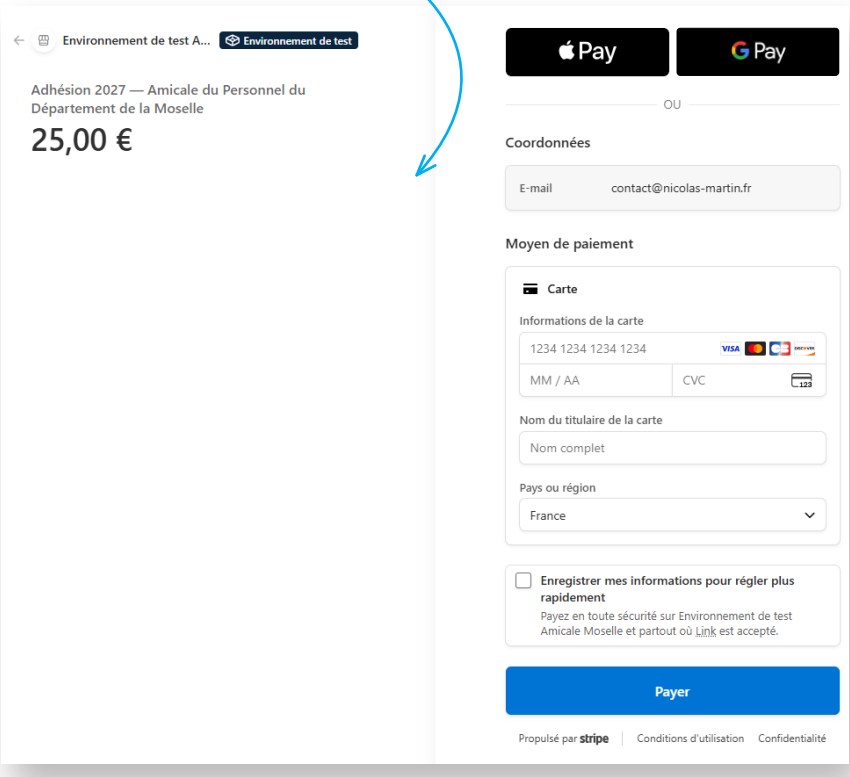
Cliquez sur l'encart correspondant, puis sélectionnez le paiement par carte bancaire.



Les adhésions couplée **Amicale/ CNAS** ne peuvent pas être payées par carte bancaire, il convient comme habituellement de transmettre le bulletin d'adhésion ainsi que le chèque par courrier avant le 10/12/2026.

3.1 | Réglez par carte bancaire

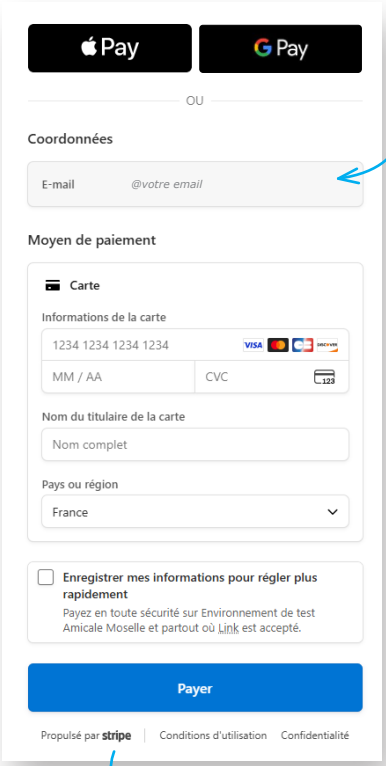
Vous serez immédiatement redirigé vers la plateforme de paiement pour régler votre cotisation.



AMICALE
DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Tutoriel Adhésion

3.2 | Finalisez votre paiement



Renseignez les informations demandées pour finaliser la transaction.

Vous pouvez également utiliser Apple Pay ou Google Pay, si ces moyens de paiement vous sont proposés.

Le paiement est traité par notre prestataire Stripe.

4 | Confirmation de votre adhésion

Une fois le paiement par carte bancaire effectué,
un message de confirmation s'affichera sur le site de l'Amicale.



Cliquez sur « Voir mon adhésion » pour consulter les détails de votre adhésion : mode de paiement, montant et date.

Dans le menu de droite, vous retrouverez les rubriques suivantes :

- **Mon compte :**
 vos informations personnelles.

- **Mon adhésion :**
 les informations relatives à votre adhésion.

- **Mes commandes :**
 vos commandes passées sur le site (sorties, locations, adhésions, etc.).

- **Renouveler mon adhésion :**
 pour renouveler votre adhésion si cela n'a pas encore été fait.

Si 2027 est votre première année d'adhésion et que vous souhaitez payer par carte bancaire, merci de nous transmettre votre bulletin d'adhésion dûment complété accompagné des pièces justificatives nécessaires à la création de votre compte en ligne avant le 31/12/2026, veillez sur ce bulletin à cocher la case « paiement par carte bancaire », une fois que nous aurons créé votre compte en ligne, vous pourrez accéder au paiement de votre adhésion par carte bancaire sur notre site internet en vous connectant à votre espace personnel.

AMICALE

DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE